



Les cendres chaudes et articles de fumeur

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est important de se départir de nos cendres chaudes et de nos articles de fumeur de façon sécuritaire.



Afin d'éviter le plus possible les risques d'incendie liés aux articles de fumeurs, il est important d'éteindre vos mégots dans un cendrier conçu à cet effet. Le cendrier doit être placé loin de tout objet ou surface inflammable. De plus, il faut s'assurer que les mégots soient suffisamment refroidis avant de les mettre dans la poubelle. Vous pouvez aussi les mouiller ou les jeter dans la toilette.



Jetez vos cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Il est important de l'entreposer à l'extérieur, à moins d'un (1) mètre d'une surface combustible et durant une période d'au moins 7 jours avant de les transvider dans une poubelle ou un autre contenant combustible.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes!

